

28 avr 2014 -13:34

Carrières de docteurs en Belgique

Depuis 1990, le nombre de doctorats attribués à des universités belges a plus que doublé. Ces talents, qui peuvent se prévaloir d'une formation scientifique poussée constituent un grand potentiel pour un pays qui accorde énormément d'importance à l'innovation et une société très axée sur le savoir. Les investissements supplémentaires en matière de formation de doctorats en Belgique ont été une tentative consciente de produire davantage de personnes hautement qualifiées, passionnées d'innovation et faisant preuve d'un large savoir.

Pour vérifier dans quelle mesure ces ambitions ont été réalisées, l'OCDE a lancé le projet "Careers of Doctorate Holders" afin d'étudier les carrières des docteurs dans plus de 20 pays. La Belgique a participé pour la première fois à l'étude en 2006. L'étude suivante, en 2010, constituait la base de ce rapport. La Politique scientifique fédérale a collaboré avec le "Vlaamse interuniversitair centrum voor O&O-monitoring" pour analyser les données. Ensemble, ils ont examiné les carrières, la mobilité professionnelle et l'implication dans la recherche de toute personne ayant obtenu un doctorat dans la dernière décennie du 20e siècle ou dans la première décennie du 21e siècle.

Conclusion:

La base de données CDH donne une vue d'ensemble du rôle des titulaires d'un doctorat dans la société. Ce rôle dépasse largement celui d'une position académique dans une université belge. Les carrières des docteurs sont très variées et alors que les titulaires d'un doctorat changent relativement peu de secteur, bon nombre d'entre eux changent d'emploi et/ou de pays. Ils semblent satisfaits du contenu de leur travail, de leur salaire et de la valeur ajoutée de leur doctorat, même si le passage du monde académique à celui qui ne l'est pas pourrait être amélioré. Une meilleure coopération avec les autres secteurs lors des recherches dans le cadre du doctorat pourrait être une solution, de même que l'apprentissage de compétences générales. Le fait que beaucoup de titulaires de doctorats sont encore concernés par la recherche et les activités liées à la recherche lorsqu'ils passent à des entreprises privées, à l'industrie ou à d'autres organisations en dehors de l'enseignement supérieur témoigne de la disponibilité des compétences et de la connaissance de haut niveau. Cela souligne également les possibilités d'emploi des docteurs à travers divers secteurs.

Pour de plus amples informations:

http://www.belspo.be/belspo/organisation/doc/Press/Doctoraat_houd_fr.pdf

Personne de contact:

De heer Karl Boosten
Politique scientifique fédérale
Avenue Louise 231

1050 Bruxelles
02 238 35 19
karl.boosten@belspo.be

SPP Politique Scientifique - BELSPO
Avenue Louise 231
1050 Bruxelles
Belgique
+32 2 238 34 11
<http://www.belspo.be>

Secrétariat du Président/ Secretariaat van
de Voorzitter
CABPVZ@belspo.be